

**République Française**  
**Département de l'Hérault**  
**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT**

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 21 mars 2022**  
~~~~~

**COMMUNE DE SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE - ATTRIBUTION D'UN FONDS  
DE CONCOURS POUR LES COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 21 mars 2022 à 17h00 en Salle du Conseil Communautaire, sous la présidence de Monsieur Jean-François SOTO, Président de la communauté de communes. La convocation a été adressée le 10 mars 2022.

Étaient présents ou représentés

Mme Monique GIBERT, Mme Christine SANCHEZ, M. Henry MARTINEZ, M. Yannick VERNIERES, Mme Roxane MARC, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. David CABLAT, Mme Jocelyne KUZNIAK, M. Xavier PEYRAUD, Mme Véronique NEIL, M. Anthony GARCIA, M. Jean-Pierre PUGENS, M. Olivier SERVEL, M. Pierre AMALOU, M. Ronny PONCE, Mme Nicole MORERE, M. Philippe SALASC, M. Jean-François SOTO, M. Daniel JAUDON, Mme Marie-Françoise NACHEZ, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Pierre BERTOLINI, M. Jean-Luc DARMANIN, Mme Martine BONNET, Mme Marie-Agnès SIBERTIN-BLANC, Mme Béatrice FERNANDO, M. Claude CARCELLER, Mme Valérie BOUYSSOU, Mme Josette CUTANDA, M. Thibaut BARRAL, M. Christian VILLOING, M. Marcel CHRISTOL, M. Philippe LASSALVY, Mme Marie-Hélène SANCHEZ, Mme Martine LABEUR, M. Jean-Marc ISURE, M. José MARTINEZ - M. Jean-Philippe MORESMAU suppléant de M. Robert SIEGEL, M. Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN, M. Pascal THEVENIAUD suppléant de M. Gregory BRO, M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND.

Procurations

Mme Chantal DUMAS à M. Henry MARTINEZ, Mme Stéphanie BOUGARD-BRUN à M. Philippe LASSALVY, M. Jean-Claude CROS à M. David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE à Mme Jocelyne KUZNIAK.

Excusés

M. René GARRO.

Absents

M. Laurent ILLUMINATI, M. Nicolas ROUSSARD.

Quorum : 16	Présents : 41	Votants : 45	Pour : 45 Contre : 0 Abstention : 0 Ne prend pas part : 0
Secrétaire de séance : Marie-Hélène SANCHEZ			

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur. VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V disposant qu'« Afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés » ;

VU la délibération du Conseil communautaire n° 1870, en date du 18 février 2019, approuvant le Règlement d'intervention de la communauté de communes relatif à la mise en place d'un fonds de concours pour les équipements communaux d'intérêt général des communes de moins de 1 000 habitants ;

VU les délibérations successives n° 2002 du Conseil communautaire du 08 juillet 2019 et n° 2220 du Conseil communautaire du 24 février 2020 modifiant le règlement d'intervention de la communauté de communes relatif à la mise en place d'un fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants ;

VU la réception de la demande de fonds de concours en date du 19 octobre 2021 formulée par la commune de Saint-Bauzille-de-la-Sylve pour le projet de sécurisation de la route de l'Apparition ;

VU l'avis du bureau communautaire en date du 7 mars ;

VU le plan de financement ci-annexé ;

CONSIDERANT que la commune de Saint-Bauzille-de-la-Sylve souhaite obtenir une subvention afin de financer les travaux de sécurisation de la route de l'Apparition, que dans ce cadre, un dossier de demande de fonds de concours a été remis à la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,

CONSIDERANT que le dossier de demande est complet, conformément aux pièces demandées dans le règlement d'attribution des fonds de concours,

CONSIDERANT que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement joint à la demande,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,**  
**APRES EN AVOIR DELIBERE,**  
Le quorum étant atteint

**DÉCIDE**

**à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- d'attribuer, sur présentation de facture(s) acquittée(s), un fonds de concours à la commune de Saint-Bauzille-de-la-Sylve en vue de participer au financement des travaux de sécurisation de la route de l'Apparition, à hauteur de 14 042 €,
- d'autoriser le Président à signer toutes les formalités utiles afférentes à ce dossier.

Transmission au Représentant de l'État  
N° 2811  
Publication le 22/03/2022  
Notification le  
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE  
Gignac, le 22/03/2022  
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20220321-6327-DE-1-1

Le Président de la communauté de communes



Jean-François SOTO



Tél 04.67.57.51.37

Le 15 octobre 2021

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
VALLEE DE L'HERAULT  
Pôle Ressources – Service Prospective  
2, Parc d'Activités de Camalcé  
BP 15  
34 150 GIGNAC



Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, notre dossier de demande de subvention dans le cadre du fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et vous prions de recevoir, Monsieur le président, nos respectueuses salutations.

Le Secrétariat  
Marie CHATAIGNER



## DEMANDE DE SUBVENTION

### NOTE EXPLICATIVE

- Objet de l'opération :

Aménagement, accessibilité et mise en sécurité de la Route de l'Apparition.  
Cette route très fréquentée n'est pas pourvue de trottoirs des 2 côtés de la chaussée et présente donc un danger.

- Objectifs poursuivis :

- Permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite :  
La maison de retraite se trouve à la sortie du village. De nombreuses personnes âgées empruntent cette route pour aller rendre visite à un proche.
- Permettre aux enfants et familles des déplacements sécurisés :  
L'habitat sur ce lieu est uniquement composé de villas, donc de familles, le plus souvent avec enfants (beaucoup de plaintes en mairie concernant la dangerosité)
- Ces travaux d'aménagement permettront un accès sécurisé aux personnes se rendant à la salle des fêtes.
- Ces aménagements permettront de réduire la vitesse excessive des véhicules sur cette chaussée très empruntée

- Date des travaux :

Ces travaux sont prévus dans le courant de l'année 2022.

- Coût prévisionnel global et demande sollicitée :

Devis ALR : 56 170,00 € H.T.

A Saint-Bauzille de la Sylve, le 14 octobre 2021

Le Maire  
Grégory BRO



## ACCESSIBILITE ET MISE EN SECURITE

### ROUTE DE L'APPARITION

#### MONTANT DES TRAVAUX

Montant H.T. : 56 170,00 €

#### FINANCEMENT

Ces travaux peuvent être financés par :

- Une subvention demandée au titre du fonds de concours de la CCVH

Le solde restant à la charge de la Commune, sans avoir recours à l'emprunt.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subvention CCVH (25%) : 14 042,50 €

Commune : 42 127,50 €

**TOTAL H.T. :** 56 170,00 €

MAIRIE  
DE  
SAINT-BAUZILLE DE LA SYLVE



Tél 04.67.57.51.37  
☎ 04.67.57.98.14

**Demande d'aide financière**  
**Mise en accessibilité et sécurité de la route de l'Apparition**

*ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT DE TRAVAUX*

Je soussigné Grégory BRO, Maire de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve, atteste et certifie que les travaux concernant la mise en accessibilité et mise en sécurité de la route de l'Apparition n'ont pas débutés.

Fait à Saint Bauzille de la Sylve, le 14 octobre 2021

Le Maire,

Grégory BRO

A handwritten signature in black ink is written over a circular official stamp. The stamp is blue and contains the text "MAIRIE DE SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE" around the perimeter and "34 (Hérault)" at the bottom. In the center of the stamp is a red coat of arms.



{{Title}}



Surfacique divers

-  Aqueduc
-  Etang, lac, piscine
-  Cimetière
-  Piscine
-  Parcelle





ASPIRATION LANGUEDOC ROUSSILLON  
9 AVENUE DE LA MEDITERRANEE  
34810 POMEROLS  
TEL : 06.71.48.13.71  
contact@alrfrance.fr

Vinterlocuteur: Patrick MACIA  
N°: 06 71 48 13 71

Mairie de ST BAUZILLE DE LA SYLVE  
PLACE DE LA MAIRIE

34230 SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE

Date: 16 Novembre 2020

**DEVIS ALR 280-20**  
AMENAGEMENT TROTTOIR - ROUTE DE L'APPARITION D131  
COMMUNE DE ST BAUZILLE DE LA SYLVE

Désignation

	Unité	Quantité	Prix Unitaire €	Total €
<b>1. DOSSIER ETUDE</b>				
1.1 Etude d'exécution	Ft	1	1 049,00 €	1 049,00 €
1.2 Elaboration du DOE	Ft	1	185,00 €	185,00 €
1.3 Recolement voirie réalisé par géomètre ALR	Ft	1	480,00 €	480,00 €
<b>2. INSTALLATION DE CHANTIER</b>				
2.1 Signalisation de chantier et régularisation du trafic par feux tricolores	Ft	1	1 200,00 €	1 200,00 €
2.2 Installation de bungalow de chantier ( Base de vie )	U	1	675,00 €	675,00 €
2.3 Constat d'huissier avant travaux de l'ensemble du chantier comprenant photos et rapport écrit	U	1	650,00 €	650,00 €
2.4 Détection, Marquage et repérage de canalisations	Ft	1	475,00 €	475,00 €
<b>3. TRANCHE N°1 - Réseau pluvial Route de l'Apparition</b>				
<b>3.1 Caniveau N°1 - côté gauche</b>				
3.1.1 Découpe linéaire de chaussée	ml	54	3,50 €	189,00 €
3.1.2 Démolition de béton et arasement des côtés y compris coffrage sur caniveau	ml	25	87,00 €	2 175,00 €
3.1.3 Fourniture et mise en place de plaques en 10mm d'épaisseur sur caniveau	ml	25	95,00 €	2 375,00 €
3.1.4 Création de regards de visite 600x600	U	2	580,00 €	1 160,00 €
3.1.5 Fourniture et mise en place de plaque de recouvrement profil T C250-NF	U	2	530,00 €	1 060,00 €
3.1.6 Terrassement sur chaussée pour fondation de bordures	ml	54	22,00 €	1 188,00 €
3.1.7 Démolition de chaussée existante pour préparation en continuité du trottoir	ml	30	15,00 €	450,00 €
3.1.8 Fourniture et mise en place de béton pour pose de bordures	ml	54	15,00 €	810,00 €
3.1.9 Fourniture et mise en place de bordures T2 HAUTE	ml	45	29,00 €	1 305,00 €
3.1.10 Fourniture et mise en place de bordures T2 BASSE	ml	9	35,00 €	315,00 €
3.1.11 Conféction d'une dalle de charge et répartition en béton balayé C25/30 fibré ép 0,10	m²	24	45,00 €	1 080,00 €
3.1.12 Conféction de trottoir en béton balayé	m2	34	45,00 €	1 530,00 €
3.1.13 Mise à la côte des émergences existantes (bouche à clef, regard)	Ft	1	200,00 €	200,00 €
<b>3.2 Caniveau N°2 - busage côté droit</b>				
3.2.1 Curage du caniveau y compris nettoyage et évacuation des terres	U	1	85,00 €	85,00 €
3.2.2 Démolition et Terrassement pour fondation de murs en béton armé	ml	19	95,00 €	1 805,00 €
3.2.3 Ferrailage et coulage de fondations pour murs banchés	ml	19	42,00 €	798,00 €
3.2.4 Conféction de murs banché en béton armé	m²	19	198,00 €	3 762,00 €
3.2.5 Fourniture et mise en place de conduites annelées PEHD diam 500	ml	18	85,00 €	1 530,00 €
3.2.6 Fourniture et mise en place de conduites annelées PEHD diam 300	ml	8	73,00 €	584,00 €
3.2.7 Fourniture et mise en place de grains de riz 2/6 TP	m3	8	45,00 €	360,00 €
3.2.8 Création de regards de visite	U	4	580,00 €	2 320,00 €
3.2.9 Fourniture et mise en place de plaque de recouvrement profil T C250-NF	U	4	530,00 €	2 120,00 €
3.2.10 Raccordement de conduites existantes diam 250 sur regard de visite	U	1	465,00 €	465,00 €
3.2.11 Hydrocurage Pluvial béton diam 250 en traversée de route	Ft	1	350,00 €	350,00 €
3.2.12 Conféction d'une dalle de charge et répartition en béton balayé C25/30 fibré ép 0,13	m²	36	45,00 €	1 620,00 €
<b>3.3 Stationnement véhicules - Côté droit (2 places de parking)</b>				
3.3.1 Création de 2 places de parking par marquage peinture au sol 5x2,30	ENS	1	900,00 €	900,00 €
3.3.2 Reprise linéaire de bande blanche				
3.3.3 Reprise en peinture blanche NF de bande de stop				



**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°26/2021

de la Commune de SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE

Séance du 24 août 2021

Nombre de membres :

En exercice : 15

Qui ont pris part : 13

Date de la convocation

18/08/2021

**L'an deux mille vingt et un, le vingt-quatre août à 18h.**

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Grégory BRO, Maire.

**Présents :** Grégory BRO, André VEYRAT, Marie-Odile ANTIGNAC, Benoît BELTRA, Anne BOUDES, Camille COMIN, Patrice COSTE, Antoine FERNANDEZ, Marcel LAUTIER, Guy MOUCHERAUD, Pascal PATE, Audrey PREGET, Xavier VERGNES.

**Absents excusés :** Ascencio FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD.

**Accessibilité,  
Aménagement et  
Mise en Sécurité  
Route de l'Apparition**

Madame Marie-Odile ANTIGNAC a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault propose une aide financière dans le cadre d'un fonds de concours pour les communes de moins de 1 000 habitants afin de soutenir leurs projets d'investissement.

Monsieur le Maire propose de présenter le projet d'accessibilité, aménagement et mise en sécurité de la Route de l'Apparition.

En effet, cette route très empruntée n'est pas pourvue de trottoirs et présente donc un danger pour les piétons. Ces aménagements permettront également de réduire la vitesse excessive des véhicules qui l'empruntent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Adopte ce projet de travaux,
- Précise que la dépense sera inscrite au budget 2022,
- Autorise Mr le Maire à demander une subvention auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault,
- Autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,  
Grégory BRO





ALR  
 9, avenue Méditerranée  
 34810 POMEROLS

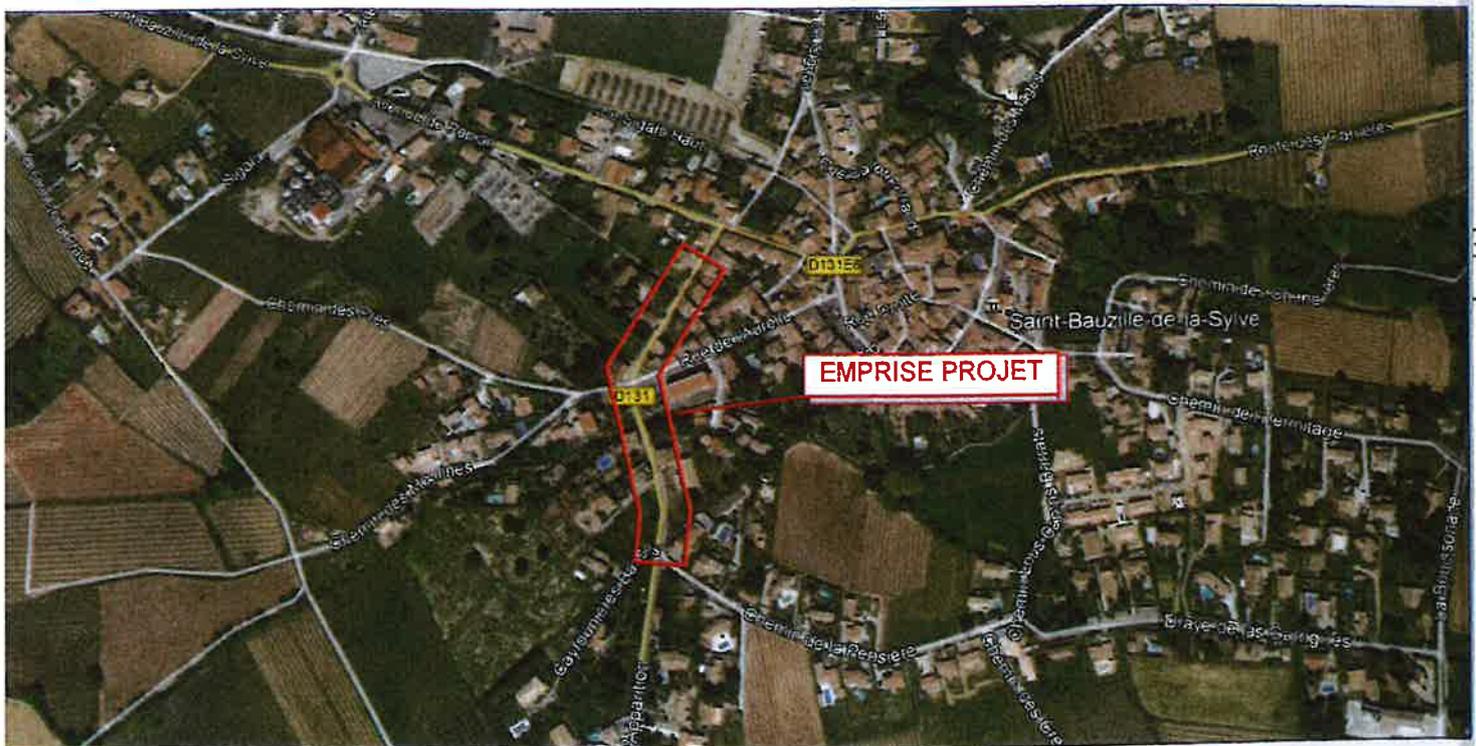
MAIRIE DE SAINT BAUZILLE DE LA SYLVE  
 Place de la Mairie  
 34230 Saint-Bauzille-de-la-Sylve



# PLAN AVANT PROJET

SAINT-BAUZILLE-DE-LA-SYLVE (34)  
 CHANTIER : ROUTE DE L'APPARITION

Aménagement voirie



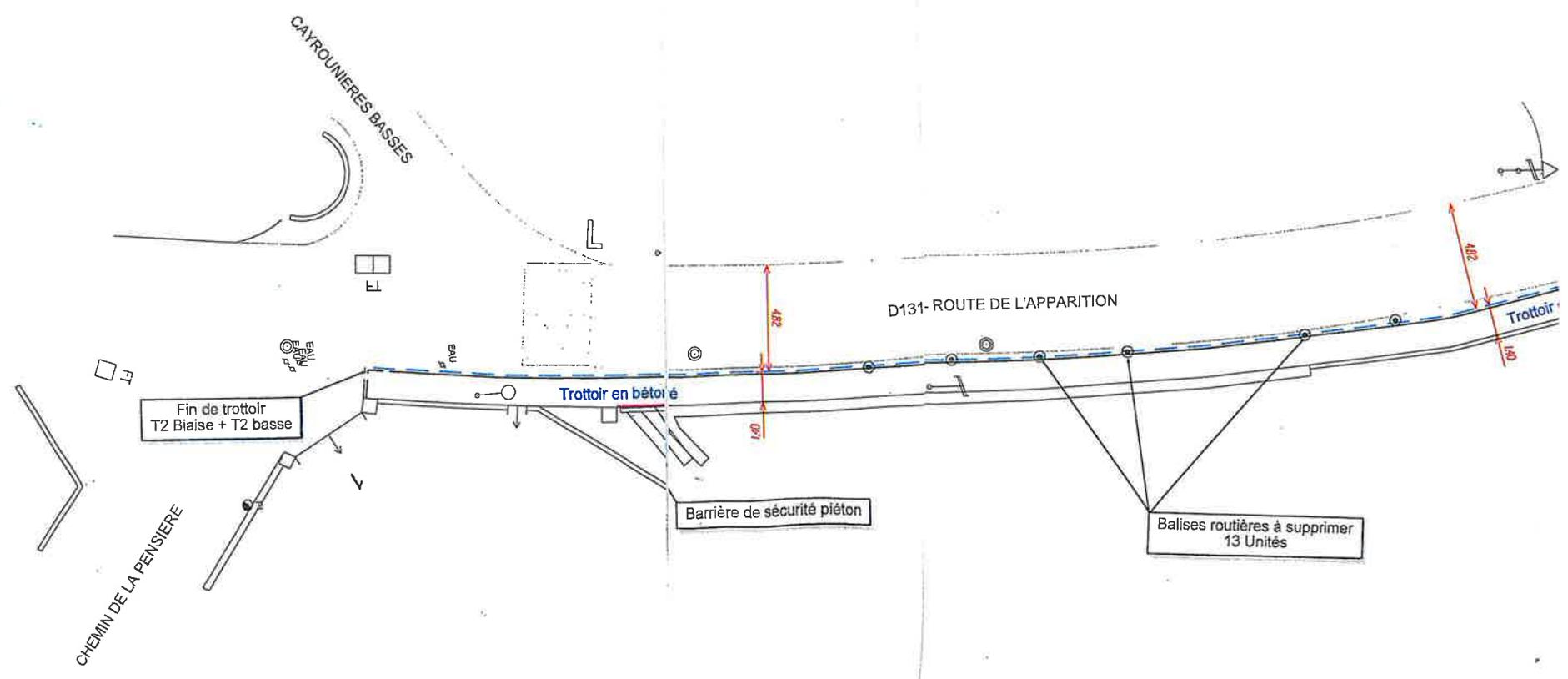
Réalisé par : Pierre LEMASLE  
 Port : 07 82 91 40 35  
 Mail : p.lemasle@go-reseaux.fr

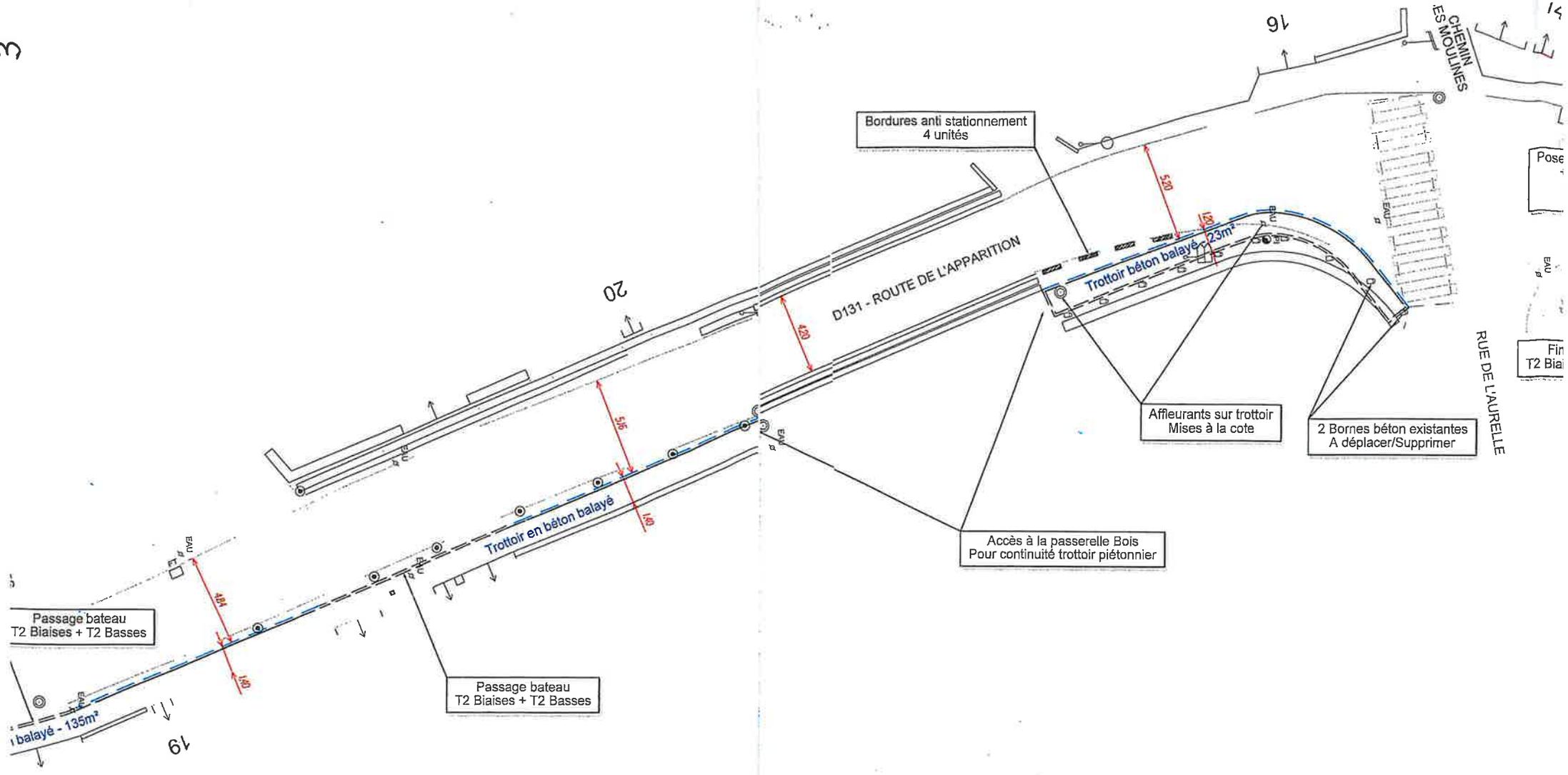
Date levé topographique : 26/10/2020

N° DT/DICT :

MATERIEL TOPOGRAPHIQUE	MODIFICATIONS	INTITULE
GPS LEICA GG04 / 286695 STATION LEICA TS13 / 3261772	IND A - 28/10/2020	Présentation projet de base
	IND B - 10/11/2020	Modifications places de parking + largeur trottoir au sud du pont

LEGENDE VOIRIE	LEGENDE PROJET
EAU BOUCHE A CLE	== BORDURES T2 - 160ml
◎ REGARD DE VISITE EAUX USEES	== BORDURES T2 BASSES - 52ml
□ CHAMBRE TELECOM	== BORDURES T2 BIAISE - 10ml
4U POTEAU BETON ARME	BORDURES ANTI STATIONNEMENT (L=1m, l=19.5cm, h=20cm)
3U POTEAU INCENDIE	BARRIERES DE SECURITE PIETONS
6U REGARD EAU POTABLE	REGARD PLUVIAL CARRE Avec dalle réductrice + Grille avaloir 400KN (60x60-3 unités ou 80x80-3 unités)
◎ BALISE ROUTIERE	SURFACE TOTAL TROTTOIR EN BETON BALAYE = <b>267</b>





Passage bateau  
T2 Biaises + T2 Basses

Passage bateau  
T2 Biaises + T2 Basses

Bordures anti stationnement  
4 unités

Trottoir béton balayé 23m²

Affleurants sur trottoir  
Mises à la cote

2 Bornes béton existantes  
A déplacer/Supprimer

Accès à la passerelle Bois  
Pour continuité trottoir piétonnier

Trottoir en béton balayé  
135m²

D131 - ROUTE DE L'APPARITION

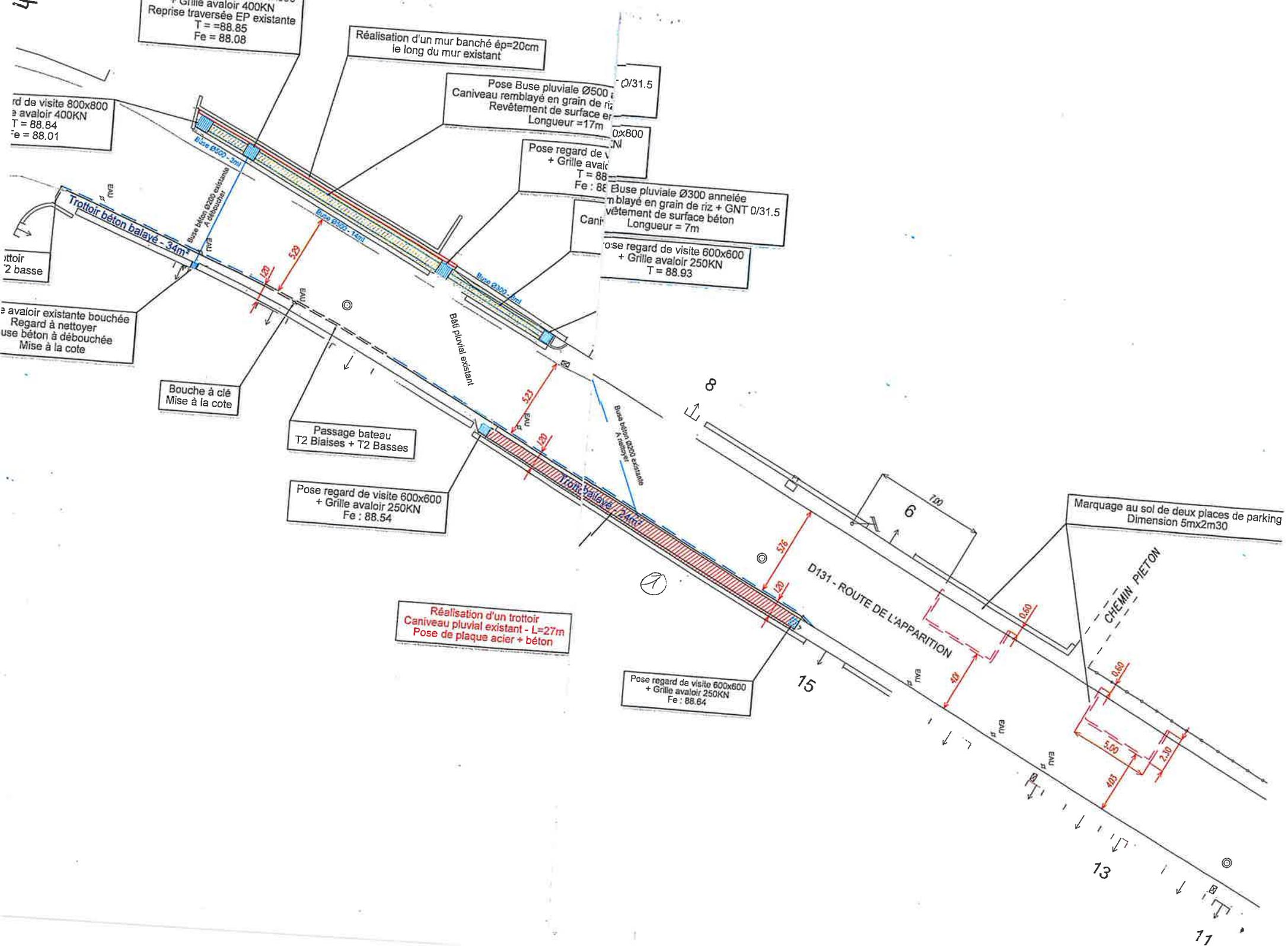
RUE DE LAURELLE

ESMOULIENNES

Pose

Eau

Fin  
T2 Biais



Grille avaloir 400KN  
Reprise traversée EP existante  
T = 88.85  
Fe = 88.08

rd de visite 800x800  
à avaloir 400KN  
T = 88.84  
Fe = 88.01

Réalisation d'un mur banché ép=20cm  
le long du mur existant

Pose Buse pluviale Ø500  
Caniveau remblayé en grain de riz  
Revêtement de surface en  
Longueur = 17m

Pose regard de visite  
+ Grille avaloir  
T = 88.85  
Fe : 88.85

Buse pluviale Ø300 annelée  
remblayé en grain de riz + GNT 0/31.5  
revêtement de surface béton  
Longueur = 7m

Pose regard de visite 600x600  
+ Grille avaloir 250KN  
T = 88.93

Trottoir béton balayé - 34m

à avaloir existante bouchée  
Regard à nettoyer  
Buse béton à débouchée  
Mise à la cote

Bouche à clé  
Mise à la cote

Passage bateau  
T2 Blaises + T2 Basses

Pose regard de visite 600x600  
+ Grille avaloir 250KN  
Fe : 88.54

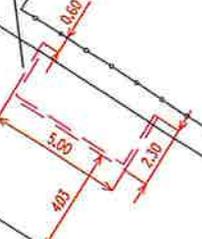
Réalisation d'un trottoir  
Caniveau pluvial existant - L=27m  
Pose de plaque acier + béton

Pose regard de visite 600x600  
+ Grille avaloir 250KN  
Fe : 88.64

Marquage au sol de deux places de parking  
Dimension 5mx2m30

CHEMIN PIETON

D131 - ROUTE DE L'APPARITION



13

11